



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense et usage

Question écrite n° 61075

Texte de la question

Selon un grand quotidien parisien du soir, fort bien informé, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères aurait, le 1er avril 2001, adressé un télégramme à nos postes diplomatiques pour rappeler la nécessité de rédiger dans un français simple et clair. M. Léonce Deprez demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il peut, à titre tout à fait exceptionnel, communiquer le texte de ce télégramme à la représentation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61075

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2759

Question retirée le : 18 juin 2001 (Retrait à l'initiative de l'auteur)